

Association Sportive / Sport Scolaire

L'association Sportive (AS) du collège Marcel Pagnol permet à tous les élèves de pratiquer un ou plusieurs sports, en loisir ou en compétition, sous la responsabilité d'un professeur d'EPS du collège.

Pour l'année scolaire 2017-2018, les activités suivantes sont proposées :

Activités	Handball garçons	Handball filles	badminton
Horaires	<u>Minimes (4è-3è) :</u> Mardi 17h-18h30	Lundi 17h-18h30	Lundi : 13h-14h
	<u>Benjamins (6è-5è) :</u> Mercredi 15h30-17h00	Mercredi : 14h-15h30	Mardi: 13h-14h
	<i>Matches certains mercredis</i>	<i>Matches certains mercredis</i>	<i>Matches certains mercredis</i>

TOUTES INFORMATIONS : MERCI DE VOUS ENREGISTRER SUR LA LETTRE D'INFORMATION SUR <http://www.clg-pagnol-plessisbouchard.ac-versailles.fr/>

Veillez noter que :

- l'AS propose une pratique éducative qui vise avant tout le développement des capacités des élèves ainsi que leur épanouissement personnel.
- la cotisation de 30 euros permet de pratiquer plusieurs sports si les horaires sont compatibles
- pour la pratique de compétition et particulièrement en sports collectifs, l'élève s'engage à venir régulièrement aux entraînements et aux compétitions.

Pour y participer, les pièces suivantes devront être remises sous enveloppe à un professeur d'EPS

- Une autorisation des parents ou du responsable légal (ci-dessous)
- 30 euros (ordre : association sportive collège Marcel Pagnol)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père, mère, tuteur, représentant légal*

- autorise l'élève....., né(e) le.....
à participer aux activités de l'Association Sportive du collège Marcel Pagnol
- lui permet de se rendre directement sur les lieux de pratique et d'en repartir librement / de se rendre en car, accompagné d'un enseignant, sur les lieux de compétition
- donne l'autorisation aux enseignants d'utiliser l'image de l'élève (affichages au collège, site Internet du collège)

Fait à, le.....Signature

ACTIVITE(S) :

HANDBALL

et/ou

BADMINTON